

# Info-Familles

## Spécial COVID-19



Comme vous pouvez le constater la situation évolue très rapidement en cette période de pandémie. Pour cette raison, je maintiens l'objectif de vous informer sur une base hebdomadaire des derniers développements dans nos CHSLD. Suivant l'annonce du premier ministre François Legault, de nouvelles mesures plus restrictives ont été mises en place au cours des derniers jours. Elles ont pour but de protéger vos proches. L'actualisation de ces mesures permet d'assurer à vos proches des soins et services sécuritaires et de qualité.

Tel que mentionné la semaine dernière, le personnel et l'équipe médicale sont au rendez-vous afin d'assurer des soins et services de qualité à vos proches. Nous disposons de matériel adéquat pour offrir des soins sécuritaires et de qualité à l'ensemble de nos résidents. Nous sommes en communication constantes avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et appliquons les directives.

Nous tentons de maintenir le contact entre vous et votre proche et soyez assurés qu'un membre du personnel vous informera de toutes situations particulières dans les meilleurs délais. Si vous souhaitez parler avec votre proche, vous pouvez le contacter par téléphone sans problème

### Nouvelles informations et consignes transmises par le ministère pour les CHSLD :

- ⇒ La prise de repas est organisée de sorte à ce que la consigne de la distanciation de 2 mètres soit respectée autant que possible. Il est privilégié que les résidents autonomes prennent leur repas dans leur chambre ou à la porte de celle-ci, s'ils souhaitent échanger avec leurs voisins.
- ⇒ Le lavage des vêtements des résidents est depuis le 23 mars pris en charge par l'établissement.
- ⇒ La livraison d'effets en provenance de l'extérieur est dorénavant interdite (mets préparés par les familles, repas livrés par un restaurant, fruits, liqueurs, croustilles et produits personnels (savon, shampoing, etc.). Seuls les cigarettes et l'alcool sont acceptés et ils seront soumis à un temps de quarantaine avant distribution aux résidents.
- ⇒ Le service de coiffure est fermé jusqu'à nouvel ordre.
- ⇒ Les résidents fumeurs ne peuvent plus aller fumer à l'extérieur. Nous les dirigerons vers les fumoirs.

Outre ces mesures, nous avons rapatrié le personnel des centres de jour vers nos CHSLD afin de soutenir le personnel sur les unités pour offrir une programmation de divertissement qui respecte les consignes de distanciation.

Je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitudes. De l'information importante en lien avec le Covid-19 se retrouve sur le site [quebec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus). Je vous tiendrai informé de l'évolution de la situation par le biais d'Info-Familles / Spécial COVID-19.

*Olivier Dion*  
*Directeur adjoint DSAPA – Volet hébergement*

## Comment pourrais-je contacter mon proche?



Afin de limiter la propagation de la COVID-19 à l'intérieur des CHSLD, les sorties à l'extérieur pour les résidents ne sont plus permises (incluant les visites dans leur famille). Nous sommes actuellement à mettre en place des moyens de communication tels que tablettes et cellulaires afin de favoriser les communications entre les résidents et leurs proches. Nous vous transmettrons les détails sous peu.

## Mon proche a des visites médicales prévues, sont-elles maintenues?

Les rendez-vous médicaux essentiels sont maintenus. Les départements médicaux nous communiqueront les annulations (cliniques externes, imagerie, oncologie, etc.). Les rendez-vous non essentiels seront annulés afin de diminuer la propagation du virus à l'intérieur des CHSLD.

### Rappel des consignes de base à suivre pour tous

- ⇒ Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes
  - ⇒ Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon
  - ⇒ Observez les règles d'hygiène respiratoires lorsque vous toussiez ou éternuez :
    - Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre coude afin de réduire la propagation des germes.
    - Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.
  - ⇒ Si vous êtes malade, évitez le contact avec les personnes plus vulnérables, dont les personnes âgées et les personnes ayant une maladie chronique
  - ⇒ Évitez de vous toucher le visage (bouche, nez, yeux)
- Gardez une distance de 2 mètres entre les personnes



## Est-ce que le port du masque est une bonne mesure de protection?

Les masques ne constituent pas un outil de protection efficace pour la population générale. Leur utilisation est indiquée pour les patients chez qui une infection est suspectée ainsi que pour les professionnels de la santé qui les soignent.

[Visionnez le message du Dr Horacio Arruda, directeur national de la Santé publique du Québec, à ce sujet](#)

## Vous avez des inquiétudes ou des symptômes?

Nous vous rappelons que si vous avez des symptômes de toux OU de fièvre OU de difficultés respiratoires, vous pouvez contacter sans frais, le : **1 819-644-4545**. Une clinique de dépistage est maintenant ouverte **sur rendez-vous seulement**. En composant ce numéro, les intervenants vous évalueront et pourront vous donner un rendez-vous au besoin.

## Vous ressentez un besoin de support?

Nous vous rappelons que des organismes communautaires sont disponibles pour les proches-aidants. N'hésitez pas à communiquer avec Appui Outaouais : **Info-aidant: 1-855-852-7784** ou à vous référer à leur site internet :

<https://www.lappui.org/>